

SECRÉTARIAT D'ÉTAT
À L'ÉDUCATION NATIONALE
-ET-À LA JEUNESSE.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
DES BEAUX-ARTS.

DIRECTION
DES
SERVICES D'ARCHITECTURE.

BUREAU
DES MONUMENTS HISTORIQUES.

Inventaire des Sites
dont la conservation présente
un intérêt général.

ÉTAT FRANÇAIS.

ARRÊTÉ.

Ministre,
Le SECRÉTAIRE D'ÉTAT À L'ÉDUCATION NATIONALE ET À LA JEUNESSE;

Vu la loi du 2 mai 1930 réorganisant la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque et notamment l'article 4;

Sur la proposition de la Commission départementale des monuments naturels et des sites de l'Isère, dans sa séance du 12 Juin 1936

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER.

Est inscrite sur l'inventaire des sites dont la conservation présente un intérêt général la Gorge du Froc située sur la commune de St-Christophe sur Guiers (Isère) et délimitée comme suit :

la rivière du GUIERS depuis l'angle Sud Est de la parcelle 464 jusqu'à l'angle Nord Est de la parcelle 5.

une ligne fictive partant de ce point et rejoignant l'angle Nord de la parcelle 6.

la limite Nord-Ouest de cette parcelle et son prolongement jusqu'à l'angle Nord Est de la parcelle 21.

la limite Nord des parcelles 21 et 31

une ligne fictive allant de l'angle Nord Ouest de la parcelle 31, passant par l'angle Nord de la parcelle 64 et par l'intersection du chemin de la RUCHERE à BERLAN et du chemin de BERLAN à St Pierre d'ENTREMONT, et rejoignant le droit de la limite Sud Ouest de la parcelle 471,

ce droit jusqu'à l'angle Sud Ouest de cette parcelle,

une ligne fictive rejoignant la limite Sud Est de la parcelle 464, cette limite jusqu'à la rivière,

Cet ensemble comprend les parcelles cadastrales Nos 471p, 472p section B, 1, 2p, 4p, 5p, 20p section C de la commune de St-Christophe sur Guiers appartenant aux propriétaires suivants :

Etat, par Administration des Eaux et Forêts	1, 4p	C
Mairie de St-Christophe	472p	B
BAFFERT Louis, époux COLLIARD Alexandrine au Planet	5p	C
BOURDILLON, Jean, Louis, préparateur en pharmacie à St-Laurent du Pont	2p	C

GUIGUET Benoit, Cabaretier au Châtelard	471p	B
MARGERON Henri, Marchand de vins à St-Laurent du Pont	5p	C
PERRIN Eugène Marius, fils de Jacques, à BERLAND	2p	C
PETIT Alexandre fils de Joseph à Montagnade (Savoie)	20p	C
PETIT Pierre, retraité, 37 rue Pierre Dumont à Lyon	5p	C
TROILLE Esther Augustine, à la Ruchère	2p	C
TROILLE Joseph, époux HUMBERT, la Ruchère	2p	C
TROUILLOUD Henri, Louis, scieur à Beaurepaire (Isère)	2p	C

ART. 2.

Le présent arrêté sera notifié au Préfet du département pour les archives de la préfecture, au Maire de la commune de St-Christophe sur Guières et aux propriétaires intéressés

qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Paris, le 30 194

